

Quels problèmes et quelles solutions ?

Voici une liste de problèmes que vous pourriez rencontrer et les solutions pour vous aider dans votre pratique du compostage.

SYMPTÔMES	OBSERVATIONS	SOLUTIONS
Le compost dégage des odeurs et des jus sombres	Le compost est trop humide	En saison sèche, sortir le compost et le laisser sécher un peu. Rajouter ensuite des déchets secs. Rééquilibrer vos apports entre les déchets secs et humides.
	Le compost est trop compact	A l'aide d'une fourche ou de l'aérateur, brasser le tas et ajouter de la matière structurante comme des branches fines qui favorisent la circulation de l'air.
Le volume de déchets ne diminue pas. Il ne semble pas y avoir de décomposition	Le compost est trop sec	Ajouter des déchets humides. Arroser légèrement le tas avec un arrosoir muni d'une pomme.
	Les déchets sont trop gros	Fractionner les plus déchets et répartir vos apports
	Il y a trop de déchets bruns et sec	Retourner le tas, apporter des déchets verts et arroser chaque couche
A chaque apport, un épais nuage de moucherons s'échappe du composteur	Les moucherons sont attirés par les déchets «sucrés» de votre compost	Recouvrir les derniers apports avec de l'herbe sèche, des feuilles ou du carton brun.
En récupérant le compost, je trouve des gros vers blancs	Pas de problème, se sont des larves de cétoines	Ces larves sont inoffensives pour vos plantes et très utiles dans la décomposition des matières. Remettezles dans votre composteur.
J'observe une importante population de fourmis et de cloportes	Le compost est trop sec	Refaire le tas de compost en n'oubliant pas d'arroser entre les couches. Apporter des matières humides.
J'observe le développement de filaments blanchâtres	C'est le signe d'un compost trop sec et pauvre en azote	Retourner votre tas en incorporant des déchets humides (épluchures, herbe verte) et arroser les différentes couches.

Pour aller plus loin

Outre l'utilisation d'un composteur, il existe de nombreuses autres méthodes pour composter et réduire ses biodéchets. En voici quelques exemples simples à reproduire chez soi.

Le paillage

Le paillage consiste à étaler les déchets verts à la surface du sol pour éviter le développement d'herbes non désirées, pour économiser de l'eau lors de l'arrosage, mais aussi comme alternative à l'utilisation de produits chimiques. Vous pouvez utiliser les tontes de pelouse, les branches broyées ainsi que les feuilles.



Ici, un paillage pour le potager

Attention à ne pas dépasser 10cm d'épaisseur par couche pour éviter l'effet de fermentation du paillage.

Le jardinage en lasagnes

Comme son nom l'indique, c'est un mille-feuille : quelques cartons, des couches successives de déchets de tonte, de compost, de feuilles mortes et de petits branchages...

Le tout sera disposé en andain pour créer un écosystème dynamique et fertile dans votre jardin. Grâce à cette pratique, vous construisez un sol riche et léger pour vos fleurs ou vos légumes, même si votre sol est dur à travailler.



Un carré potager en lasagne

Pour découvrir d'autres pratiques, rendez-vous sur notre site internet, rubrique «compostage»

Le compostage dans le Gers : Un accompagnement qui a fait ses preuves

Trigone, votre syndicat mixte du Gers, est engagé dans un programme local de prévention des déchets. Dans ce cadre, Trigone vous accompagne et propose **une solution de traitement des biodéchets directement chez vous** en pratiquant le compostage.

Cette action emblématique du syndicat a permis de distribuer près de **25 000 composteurs en 20 ans**. Elle s'adresse à tous les foyers du territoire et permet de **limiter l'enfouissement** d'une partie des ordures ménagères.

Pour faciliter la distribution, un agent référent est associé à cette opération dans **chacune des 8 collectivités** de collecte des déchets du Gers. Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette pratique.



05 62 60 30 42 05 62 08 93 84 05 62 68 71 44



05 62 68 22 70



05 62 61 21 00



05 62 06 76 68



05 62 66 72 90



05 62 62 44 87

trigone
EAU-DECHETS-ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS



Guide du COMPOSTAGE individuel

www.trigone-gers.fr - 05.62.61.25.15

Pourquoi composter ?

Le compostage individuel permet le tri à la source des biodéchets, obligatoire depuis le 01/01/2024.

Qu'ils soient issus de la cuisine ou bien du jardin, nos déchets biodégradables représentent environ **1/4 du poids de nos ordures ménagères**. Au fil des jours, les déchets se dégradent en matière organique pour aboutir à un compost semblable à celui que l'on retrouve en forêt. C'est donc un processus naturel à la portée de tous qui ne nécessite aucun produit, ni aucune machine.



Quels avantages ?



- Moins d'odeur dans la poubelle
- Des poubelles à vider moins souvent
- Moins de trajets à la déchèterie
- Récupération d'un engrais naturel de qualité

Comment installer son composteur ?

Trouvez un **endroit pratique** pour vous, **peu éloigné** et facile d'accès. Préférez un **emplacement ombragé** pour éviter les chaleurs estivales. Installez votre composteur sur une surface plane et en contact direct avec la terre.



Avant les premiers dépôts, facilitez le drainage en installant un lit de matières sèches (petits branchages, broyat...).

Quels déchets apporter ?

Les déchets compostables se divisent en 2 catégories : **les déchets humides** et **les déchets secs**. Retrouvez sur le feuillet détachable quelques exemples de déchets pour bien équilibrer votre compost.



2/3 de déchets humides
+ **1/3 de déchets secs**
= **UN BON COMPOST**

Comment entretenir son compost ?



Vérifiez

l'humidité. Il ne faut pas que votre compost soit gorgé d'eau, ni trop sec. Si votre compost est trop imbibé, rajoutez des déchets secs.



Surveillez

l'aération. Si votre compost est tassé, il faut y introduire de l'oxygène : utilisez l'aérateur ou une fourche pour mélanger les couches.



Observez

les décomposeurs (insectes et larves) qui s'installent petit à petit. La vie dans le composteur est signe d'une parfaite santé.



Votre composteur est un espace vivant. Il doit évoluer au fil des mois : variation de la température et du volume de déchets, présence de différents insectes...

Qui transforme nos déchets en compost ?



Larves

Fourmi



Cloporte

Collembole



Larve de Cétoine

Ver

Les décomposeurs sont déjà présents dans le sol. Ils coloniseront votre composteur en quelques semaines en fonction de la saison et de la quantité de déchets disponibles.

On peut citer par exemple le ver de terre, les champignons, les bactéries, etc. qui mangeront et digéreront vos déchets. Pas d'inquiétude pour votre potager, les décomposeurs se nourrissent uniquement de vos déchets et de végétaux morts.

Pour aider les décomposeurs et accélérer la décomposition, pensez à découper vos déchets en petits morceaux.

Ces petites bêtes n'aiment pas les produits chimiques, n'en ajoutez pas. Si vous souhaitez booster votre compost, ajoutez de l'ortie !

Que faire du compost obtenu ?

Au bout de 9 à 12 mois, vous pourrez réaliser votre première récolte de compost.

Tamisé ou brut, vous pourrez l'utiliser dans vos jardinières, votre potager ou encore au pied des arbres.



En jardinière, mélangez le compost : 2/3 de terre pour 1/3 de compost pur.

En pratique, pour composter, il faut :



Coupez vos déchets en petits morceaux !
La décomposition sera plus rapide.

2/3 déchets humides

Déchets verts, mous et riches en azote.

Déchets du jardin : fleurs fanées, mauvaises herbes (avant graines)



Tontes de pelouse fraîche (en petite quantité)

Epluchures de fruits et légumes (même agrumes), fânes, fruits et légumes abîmés

Coquilles d'oeufs et restes d'assiettes : pain, pâtes, riz

1/3 déchets secs

Déchets bruns, peu humides et riches en carbone.

Petits cartons bruns, boîte à oeufs

Feuilles mortes, herbes de tonte sèche



Copeaux de bois, foin, paille

Essuie-tout, mouchoir en papier

Filtre et marc de café, sachet de thé

Petits branchages, broyat de branches

C'est interdit :

emballages et déchets en plastiques, lingettes, papiers glacés, matières fécales, sacs d'aspirateur, mégots, huiles, couches culottes...

À éviter :

litires végétales, os, grosses branches, restes de viande et poisson, coquilles d'huîtres ou de moules, noyaux, croûtes de fromage...